Marseille : Les juges n'hallucinent pas au tribunal correctionnel

15/03/2011 à 20h46

"Il a une drôle de façon de vous regarder" Le prévenu suivant est un Mongole, un vrai d'Oulan-Bator, un colosse de 28 ans aux gros sourcils posés sur un visage tout rond et plat comme une limande.

Ce déraciné des steppes, qui "goudronne" à Marseille, comparait pour avoir frappé sa compagne, une toute petite Mongole avec qui il vient d'avoir un bébé. Ni lui ni elle n'alignent une phrase complète en français. La tante fait la traductrice. On apprend qu'Erdenebat lève souvent la main, d'abord pour boire, ensuite pour frapper. " Il venait de se descendre une bouteille de vin à la sortie de l'épicier.

Il a jamais frappé le bébé? Il a une drôle de façon de vous regarder ", s'inquiète un instant le juge avant de le condamner à 6 mois de prison avec sursis.

Un cas rare sort des geôles. Onze condamnations dont 9 pour conduite sans permis. " J'ai payé tout ça, on s'en fout du casier ! ", s'emporte Rabah, 31 ans, sorti de prison en juin mais repris le 4 février, en excès de vitesse et toujours sans permis. "Toute ma vie je suis rentré en prison pour un papier rose. J'en ai marre, c'est un truc de fou ! On m'a jeté en prison comme une méchante merde ! ", hurle le rebelle qui voulait créer sa petite auto-entreprise et qui frise l'outrage. Le parquet requiert en colère un an ferme. Un miracle survient. Karim retombe béat de bonheur sur son banc : il est condamné à 1 an de prison dont 6 mois avec sursis avec obligation de passer le permis, mais sans maintien en détention donc libérable le soir même. " Et ne dites pas qu'on

ne vous a pas donné une dernière chance !

” ortège féllinien en 8e chambre. D’abord ce toxicomane qui a lardé de trois coups de couteau un simple d’esprit sous curatelle. ” C’est sa faute ! ça fait deux mois qu’il m’a pris mon vélo ! J’étais tranquille chez moi avec ma copine. On buvait de la bière. On avait pris un pack de 24 et lui il vient chez moi à la dèche, sans rien ! “, s’emporte Karim, 37 ans. Une voisine a récupéré Rémi, le thorax couvert de plaies saignantes. ” J’étais pas dans ma tête.

On était en emprise de cachetons ! On lui a quand même donné un coup de main pour le sparadrap “, se défend la gueule cassée déjà condamnée à 5 reprises.

On ne sait rien de ses troubles pourtant manifestes : une expertise psychologique a bien été ordonnée mais le premier expert a refusé et le second n’a pas eu le temps. ” Après on était coincé par les délais. Il faudra bien s’en passer “, s’excuse le président Guy Pisana qui découvre que l’agité du bocal refuse tout avocat. ” Il lui faut des soins c’est évident mais aux Baumettes “, boute le parquet qui requiert 3 ans ferme mais n’en obtient que 2.

La Marseillaise